

Réf: Dossier N° 001769

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE LITTORAL VOYAGES SARL »

Siège social Abidjan, Marcory, Quartier-marcory, section ER,  
parcelle 27

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 10/03/ 2021 reçus par Me Armand guillaume BOA , et enregistrés au CEPICI le 31/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE LITTORAL VOYAGES SARL »

Objet : ACHAT ET VENTE DE BILLETS D'AVION, COURTAGE EN ASSURANCE, SUIVI DE PROCEDURE POUR L'OBTENTION DU VISA. LA PARTICIPATION DIRECTE OU INDIRECTE DE LA SOCIETE DANS TOUTES OPERATIONS COMMERCIALES OU INDUSTRIELLES SIMILAIRES, PAR VOIE DE CREATION DE SOCIETES NOUVELLES D'APPORT, DE SOUSCRIPTION ET DE PARTICIPATION, ET GENERALEMENT TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, INDUSTRIELLES, COMMERCIALES MOBILIERES, IMMOBILIERES SE RATTACHANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX OBJETS CI-DESSUS SPECIFIES OU A TOUS AUTRES OBJETS SIMILAIRES OU

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, Quartier-marcory, section ER, parcelle 27

Gérant : M KONAN YOMAN AUGUSTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02225 du 18/06/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13886/GTCA/RC/2021 du 18/06/2021



**Pour Avis**

**Le CEPICI**